

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **55 (1919)**

Heft 31-32

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

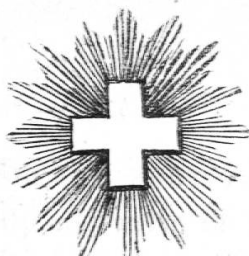
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LV^{me} ANNÉE

Nos 31-32
Série A



LAUSANNE

9 août 1919.

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'Ecole réunis)

Série A : Partie générale. Série B : Chronique scolaire et Partie pratique.

SOMMAIRE : La « Grande Didactique » et les idées d'aujourd'hui. — Un appel en faveur des travaux manuels. — L'enseignement ménager au Tessin. — Divers : Pour la diffusion et le progrès des bibliothèques publiques. Le groupe lausannois pour l'étude de l'éducation morale à l'école. L'utilité des biographies. — Tribune libre, faits et opinions : Curieuse déviation d'un débat. — Françoise entre dans la carrière : La mauvaise élève. — Bibliographie.

LA « GRANDE DIDACTIQUE »

et les idées d'aujourd'hui.

Aucun des lecteurs qui a jeté les yeux sur ce titre n'a manqué d'ajouter instantanément et presque inconsciemment « de Comenius », et un sourire condescendant a souligné sans doute cette brève réflexion : « Comenius ? *Orbis pictus* ! livre d'images pour petits enfants ! Touchant, mais un peu naïf. » C'est en somme, je dois dire, l'impression que nous avons gardée de ce pédagogue ; nous n'avions guère vu en lui que le précurseur des abécédaires imagés, l'ancêtre de l'enseignement intuitif.

Comenius est plus, beaucoup plus que cela. Sa « grande Didactique » est un ouvrage de premier ordre. Elle contient, à côté de réflexions qui datent, des idées considérées comme utopiques en son temps, comme raisonnables et vivement discutées aujourd'hui.

Le caractère propre d'un pédagogue de génie, c'est en effet de réunir, de classer et de fondre en un système bien ordonné une foule d'idées qui, semées une à une par des prédécesseurs parfois lointains, ont peu à peu fait leur chemin et sont devenues courantes sans avoir encore trouvé leur expression définitive et leur

forme consacrée ; mais c'est aussi de mêler à ces vérités reconnues l'exposé ou l'indication de principes qui devancent son temps, de vues prophétiques en quelque sorte, qui piquent de jalons lumineux la route obscure de l'avenir.

Le génie de Comenius a ce double caractère. Il serait facile de le montrer. Qu'on se rapporte à l'Histoire de F. Guex. Je ne voudrais pas prétendre refaire ce qui a été fait une fois et fort bien fait. Par contre il est piquant de trouver développées avec clarté, et à l'aide d'images parfois saisissantes, des idées devenues aujourd'hui le sujet de revendications bruyantes, bientôt peut-être et sous certaines conditions, des réalités.

Quel est le grand cheval de bataille des pédagogues d'aujourd'hui ? *L'école unique*. Elle est partout à l'ordre du jour, et les arguments pour ou contre s'échangent avec bruit ; il semble qu'un mouvement d'opinion se dessine jusque dans le public en faveur de cette démocratisation de l'enseignement ; chacun doit avoir le droit, ayant les aptitudes, de pénétrer jusqu'au tréfond des arcanes les plus mystérieux de la science ; tout être intelligent et bien doué doit être muni de la lampe merveilleuse qui permet de chercher la Vérité dans les catacombes les plus cachées et les plus obscures. Volontiers on s'imaginerait que de telles préoccupations sont le résultat du développement de l'esprit social, voire un fruit de la guerre. On n'aurait raison qu'à moitié.

Car, l'idée de l'école unique, nous la trouvons chez Comenius. Comme Rousseau, ce pédagogue a pris pour guide la nature ; mais il est mort quarante ans avant la naissance du grand Genevois ! Pesez tout ce que cela veut dire. La nature ! C'est en elle qu'il trouve les principes de sa pédagogie et les images les plus saisissantes qu'il emploie. Qu'il parle d'éducation intellectuelle ou morale, de programme ou de méthode, de didactique générale ou spéciale, toujours ses premiers exemples sont pris dans la nature.

Il considère que l'homme est homme à vingt-quatre ans ; de même que l'année a quatre saisons, son éducation doit suivre quatre phases de durée égale. Jusqu'à six ans, c'est l'âge de l'école maternelle : le foyer est le monde où s'acquièrent les premiers rudiments des connaissances et où se forment les vertus.

Mais, disons-nous aujourd'hui, les parents sont-ils tous dignes et capables d'élever leurs enfants ? Comenius nous répond qu'il faut leur donner des directions sur leurs devoirs et la manière de les remplir. A six ans, il ouvre l'école populaire qui comprend six classes, et où passent tous les enfants, garçons et filles, riches et pauvres, intelligents et peu doués.

Imitons donc notre soleil au ciel, qui illumine, réchauffe et vivifie toute la terre, afin que tout ce qui peut vivre, verdier, fleurir et porter des fruits, vive, verdisse, fleurisse et porte des fruits.

D'ailleurs tout arbrisseau devient un arbre ; il se développe plus ou moins bien suivant le sol où il pousse, les engrais qu'on lui fournit et la qualité de son espèce, mais il devient un arbre ; de même, tout enfant deviendra un homme ; or, ce qui est nécessaire à tout homme l'est aussi bien aux gens instruits qu'aux autres. Pourquoi donc séparer les enfants en deux catégories, ceux qui feront des études supérieures et les autres, avant qu'ils aient acquis un fonds solide de connaissances générales nécessaires à tous, même aux premiers, comme base de la culture spéciale que donne l'école secondaire ? Un tri prématuré est sans valeur, parce qu'on ne peut pas discerner très tôt les aptitudes ou les dons particuliers. En outre, il y a un avantage moral considérable à laisser les enfants mêlés longtemps, par l'émulation qui en résulte, tandis que la séparation en deux classes ne peut que développer la vanité méprisante des élèves les plus favorisés à l'égard de leurs camarades moins fortunés.

L'organisation scolaire, dans la pensée de Comenius, ne comporte pas, pour ainsi dire, des compartiments séparés ; elle est un édifice unique, dans lequel chaque étage, relié aux autres par un large escalier, est la suite naturelle du précédent et la base indispensable du suivant, sans cesser de former un tout par lui-même.

Dans l'école populaire, Comenius attribue la place d'honneur à la langue maternelle, dont il considère la connaissance comme la base essentielle de l'étude de toute langue étrangère. En ce temps où l'on commençait généralement les études par le latin, son idée était révolutionnaire ; il l'accompagne d'une image qui n'est pas hors d'usage aujourd'hui, en disant que, vouloir enseigner une

langue étrangère avant la langue maternelle, c'est enseigner l'équitation à qui ne sait pas marcher.

A douze ans, les élèves bien doués entrent à l'école latine et à dix-huit ans à l'Université. Là, on ne doit en aucune façon tolérer les « pseudo-étudiants » ; future élite de la nation, les étudiants doivent être « appliqués, moraux et assidus ». L'école unique a cet avantage très grand d'ouvrir les portes de l'Université à ceux-là seuls qui sont capables ; les études y avanceront alors avec plus de bonheur « si d'abord seuls les talents les plus choisis, la fleur de l'humanité, y sont envoyés, les autres étant laissés à la charrue, à l'atelier, au commerce, s'ils sont nés pour cela ».

Des idées nouvelles, aujourd'hui ? Il en est peu ; ce qui varie, ce sont les moyens d'expression et d'application. Nous parlons d'*orientation professionnelle*. Comenius estime que les élèves de l'école populaire doivent savoir le principal des métiers, d'abord pour en connaître quelque chose, ensuite « afin que plus tard, l'inclination naturelle, qui guide chacun le plus souvent, vienne plus facilement au jour ».

Après cela, nous ne sommes pas étonnés que ce pédagogue assigne à l'école un *but pratique*, parce « la vie ne doit pas être passée dans l'étude, mais dans l'action » ; de même que le cerveau est « l'atelier des pensées » ; les écoles doivent devenir « les vrais ateliers de l'humanité », les « pépinières » qui préparent des Etats et des foyers prospères. Leur programme doit donc comprendre « les choses dont l'emploi s'étend sur toute la vie ».

Il y aurait encore beaucoup à dire sur le développement de l'enfant, sur l'école attrayante, sur la méthode intuitive, sur la discipline libérale, sur le rôle du maître, mais je veux me borner et je termine en mentionnant l'ingénieuse comparaison que fait Comenius de l'école et de l'imprimerie.

Les instruments nécessaires sont le papier, soit les élèves (plus pur est le papier, meilleure et plus durable est l'impression qu'il reçoit) ; les lettres, c'est-à-dire les manuels d'enseignement, préparés d'avance avec grand soin et en grande quantité, et employés avec à-propos ; l'encre noire, ou « la parole vivante du maître » ; enfin la presse qui est la discipline, ce mot étant

pris dans le sens large d'organisation qui permet au maître d'enseigner dans les meilleures conditions.

Sans doute Comenius est-il bien vieux par certains côtés; mais il a tant de belles images et d'idées justes que l'on a encore intérêt et plaisir à converser avec lui.

G. CHEVALLAZ.

UN APPEL EN FAVEUR DES TRAVAUX MANUELS

Depuis quelque temps on parle beaucoup des travaux manuels comme branche d'enseignement. Plusieurs instituteurs ont fait courageusement des essais dans leurs classes et d'autres ont suivi des cours donnés en été (avant la guerre) par la Société suisse du travail manuel scolaire; ceux qui les ont suivis un peu régulièrement ou qui ont visité quelques-unes des expositions de clôture ont pu se rendre compte des progrès énormes réalisés au cours des dernières années. L'enseignement du travail manuel s'éloigne de la spécialisation, de la fabrication d'objets, du but utilitaire en soi pour devenir « le compagnon » des autres disciplines, soit comme intuition, base concrète de la leçon, soit pour son illustration ou son complément. Son but éducatif évident est de plus en plus reconnu et apprécié.

En Amérique, en Angleterre, dans quelques localités françaises, en Allemagne, en Suisse alémanique, les travaux manuels ont pris une plus grande extension qu'en Suisse romande. Les instituteurs de là-bas, gens pratiques, ont vu tout de suite le parti qu'ils pouvaient tirer de cet enseignement pour leurs leçons et l'éducation de leurs élèves. C'est pour cette raison que quelques collègues des cantons de Zurich, Bâle, Berne, Saint-Gall, Thurgovie, Argovie, Glaris et Appenzell se sont groupés en sociétés pour discuter de cet enseignement, se communiquer leurs idées et leur manière de faire et, au besoin, organiser des cours cantonaux de jardinage, pliage, modelage, cartonnage ou menuiserie (cours subventionnés par l'Etat).

* * *

Les travaux manuels ont souvent été et sont encore mal compris; on a pris l'habitude de considérer les élèves comme des apprentis menuisiers ou relieurs et les élèves s'escriment pendant deux ou trois ans à creuser des mortaises, tailler des tenons pour arriver à construire un petit banc de style qui a grand'peine à tenir debout; ou bien ils construisent des boîtes de toutes les formes, des portefeuilles et encore des boîtes et encore des portefeuilles! Cette manière de faire réussit rarement à donner à nos garçons le goût du travail manuel. L'enfant demande simplement à travailler de ses mains, à cultiver son petit jardin,

à créer quelque chose avec des matières premières ; ce qu'il faut donc, c'est apprendre à nos élèves à planter et arracher des clous, visser et dévisser, emmancher un marteau, construire des moulins à vent, des turbines à eau, des leviers, des nichoirs, des cages à lapins, orner des couvertures de cahiers ou de portefeuilles, faire des collections de feuilles, de fleurs, d'insectes, faire des observations et des trouvailles de leur âge.

Une chose essentielle, c'est de chercher à voir les relations qui doivent exister entre la vie pratique et l'enseignement ; quel parti ne peut-on pas tirer des travaux manuels dans des leçons diverses, par exemple :

En arithmétique : enseignement de la numération, des fractions ordinaires, des surfaces et volumes, etc. ;

En sciences : aquarium, terrarium, essais de semences, fabrication de leviers, monte-charges, roues à eau, etc. ;

En géographie : collections d'illustrations (cartes postales, calendriers), création de petits reliefs, profils, coupes, tableaux statistiques, etc. ;

En dessin : orner et décorer les objets confectionnés ;

En français : nombreux sujets de rédaction.

N'oublions pas non plus tout ce que la manipulation de la matière et son contact immédiat a d'instructif et de bienfaisant pour l'élève. Dans les classes enfantines et frœbeliennes, les travaux manuels sont enseignés : les filles ont les travaux à l'aiguille ; les garçons, eux, n'ont rien de pratique à l'école.

On parle dans le monde entier du rapprochement des classes sociales ; ce rapprochement, c'est à l'école qu'il doit commencer et c'est aux travaux manuels à opérer cette belle œuvre. Unissant le travail de l'esprit au travail de la main, l'enfant de la ville comprendra mieux le labeur du paysan et l'enfant de la campagne celui de l'intellectuel et de l'artisan. L'éducation ne doit-elle pas faire estimer le travail de toutes les classes, celui de l'ouvrier comme celui du savant, celui de la femme comme celui de l'homme ?

Quand la journée de huit heures sera en honneur partout, que feront de leur temps libre les ouvriers et employés qui n'auront pas appris à l'école à utiliser leurs doigts pour autre chose que pour écrire ou compter ? Que feront ceux qui n'auront pas eu un maître pour leur entr'ouvrir des horizons nouveaux et leur donner une certaine tenue morale que seul le travail qui intéresse peut donner ?

* * *

Il est nécessaire, chers collègues instituteurs et institutrices, de faire

avancer notre école romande dans cette voie des travaux manuels ; ce sera un progrès de plus, un intérêt nouveau dans la classe pour le maître et les élèves. Nous, les Romands, ne voulons pas rester en arrière, mais coopérer à l'effort qui se fait dans ce domaine en Suisse alémanique. Il est donc de toute nécessité d'entrer nombreux dans la *Société suisse du travail manuel scolaire* et de fonder même une section vaudoise.

C'est dans ce but que nous faisons un appel pressant à tous ceux que les travaux manuels intéressent, les priant de s'inscrire à l'une des adresses ci-dessous :

J. Chappuis, Chailly sur Lausanne ;

A. Cuendet, Clarens ;

A. Fauconnet, Orbe ;

A. Porchet, Ropraz ;

Ch. Serex, La Tour de Peilz ;

W. Zimmermann, Coinsins.

L'ENSEIGNEMENT MÉNAGER AU TESSIN

Le Tessin, qui est à l'avant-garde en ce qui concerne l'application des principes modernes d'éducation dans les écoles de tout petits, n'est pas resté en arrière non plus dans d'autres domaines, notamment dans celui de l'enseignement post-scolaire pour les jeunes filles.

L'autre jour, à Genestrerio, petit village du Mendrisiotto, j'eus le plaisir de faire la connaissance de M^{me} Erminia Macerati, actuellement directrice des cours normaux d'éducation et d'économie domestiques à l'école professionnelle des jeunes filles de Lugano.

M^{me} Macerati est originaire de Genestrerio. Elle fut institutrice dans les écoles primaires de Brissago ; là, en voyant combien l'éducation de la femme était négligée, à cause du travail dans les fabriques, qui enlève de très bonne heure les jeunes filles à leur foyer, M^{me} Macerati sentit sa vocation se révéler, et elle se mit à étudier la réalisation de la grande tâche qui se dressait devant elle.

Elle suivit alors pendant quelques mois des cours dans les écoles professionnelles de Neuchâtel et Genève, puis en 1903 créa au Tessin des cours itinérants d'économie domestique. Elle forma dans ce but quelques élèves qui allèrent, à leur tour, d'un village à l'autre donner des cours d'une durée de deux mois aux jeunes filles ayant obtenu leur certificat de fin d'études primaires. Environ une centaine de cours de ce genre furent dirigés, tant par M^{me} Macerati que par ses élèves, dans les différentes parties du canton. On y faisait une place à l'économie domestique, à l'hygiène, au jardinage, à la médecine générale, aux travaux manuels et à la cuisine.

Malheureusement, la guerre vint interrompre cette activité, mais elle sera reprise dès que les circonstances seront plus favorables. Mais l'idée de transporter ainsi ces cours d'un endroit à l'autre fut heureuse ; un grand nombre de jeunes

filles qui n'auraient pas pu se déplacer pour aller fréquenter une école ménagère purent ainsi sans difficulté se mettre au bénéfice de cet enseignement si utile et si nécessaire.

Du Tessin, cette initiative passa en Italie. M^{me} Macerati s'y rendit en 1908 pour y donner le résultat de ses expériences. Elle fut appelée dans ce but à Bergame par la Signora Perico Baldini, à Milan, par la Société Umanitaria, à Turin, par l'école des bonnes ménagères (*Scuola delle Buone Massaie*), à Pérouse, par la baronne Alice Franchetti. En 1913, M^{me} Macerati fut déléguée par le Département de l'Instruction publique tessinois au Congrès des Ecoles ménagères à Bruxelles.

Depuis 1911, M^{me} Macerati, déjà directrice des cours ménagers dans le canton, fut appelée à l'école professionnelle des jeunes filles de Lugano, où elle est chargée entre autres de former des maîtresses pour l'enseignement ménager. Dans ce cours normal, on n'admet que douze élèves à la fois. Il a une durée de deux ans. Pour y entrer, il faut avoir obtenu le diplôme de l'école technique (*Scuola tecnica femminile*). Voici un bref résumé de la matière que comporte ce cours :

Première partie. — Education morale : 1. Conception fondamentale de l'économie domestique. — 2. La femme dans ses devoirs envers elle-même, la famille et la société.

Deuxième partie. — Notions scientifiques : I. *La maison*. 1. Hygiène de la maison : construction, aération, éclairage, chauffage, mobilier. Désinfection. Hygiène de l'alimentation. Hygiène du vêtement. Médecine domestique.

2. *La maison dans la question économique*. Devoirs de la femme dans l'administration financière de la maison et dans la question de la prévoyance et de l'épargne.

3. *La maison, aux points de vue moral et social*.

II. *Questions agricoles* : Notions générales d'agriculture, jardinage, horticulture.

III. *Méthodologie* : Ecoles d'éducation et d'économie domestiques. Forme d'organisation suivant la région, etc. — Méthode à suivre dans l'enseignement des diverses parties du programme.

Troisième partie. — *Application pratique*. Appareils pour la cuisson des aliments. Cuisson et préparation des aliments. L'application pratique du budget d'une famille. L'alimentation des enfants, des malades, des convalescents.

Voilà en quelques mots toute l'œuvre d'une institutrice qui n'avait pas considéré son brevet d'enseignement primaire comme un brevet de *fin* d'études. Le Tessin et l'Italie ont manifesté à plusieurs reprises leur reconnaissance à M^{me} Macerati, qui a donné et donne encore toutes ses forces et tout son cœur pour travailler à l'éducation et à l'instruction, et par cela au bonheur de tant de femmes, qui pourront ainsi fournir à la société des membres plus robustes, plus sains physiquement et moralement.

LOUISE BRIOD.

Bellinzona, 23 juillet 1919.

*Les héros les plus grands, ce sont les moins connus,
Ce sont ceux qui dans l'ombre accomplissent leur tâche,
Qui, sans murmures vains, travaillent sans relâche,
Puis rentrent dans la nuit dont ils étaient venus.*

A. DE CHAMBRIER.

DIVERS

Pour la diffusion et le progrès des bibliothèques publiques. —

Avec la fin de la guerre et le travail de reconstruction qui l'accompagne, une foule de questions nouvelles s'imposent à l'attention des hommes de progrès. Celle des bibliothèques publiques, des besoins qu'elles doivent satisfaire et de l'aide qu'elles peuvent fournir dans la création d'une société meilleure, parce que plus éclairée, est l'une des plus pressantes et des plus actuelles. L'examen des correspondances reçues par les administrations de ces grandes bibliothèques publiques prouve qu'il y a chez nous une foule de besoins qui ne trouvent pas à se satisfaire dans le domaine du livre : besoins techniques d'abord, les progrès de la science obligeant beaucoup de gens à se mettre au courant de découvertes dont l'ignorance placerait notre industrie dans un état d'infériorité manifeste ; besoins intellectuels et moraux aussi, accrus par le renchérissement du livre et l'impossibilité où sont beaucoup d'étudiants, de chercheurs et de simples lecteurs d'acheter les publications du jour ou celles qu'ils auraient le devoir ou le désir de connaître.

C'est le sentiment très vif de ces besoins divers qui a engagé la Société suisse des bibliothécaires à prendre une initiative qui pourrait avoir, si elle rencontre l'appui indispensable, les conséquences les plus heureuses pour notre pays. Il s'agirait de créer pour l'ensemble de la Suisse tout un vaste réseau de bibliothèques, les unes stables, destinées à répondre aux besoins spéciaux ou techniques d'une région, les autres circulantes, sur le modèle de celles qui ont été instituées avec un si grand succès aux Etats-Unis.

Qu'est-ce qu'une bibliothèque circulante ? Quelque chose de très simple et de très ingénieux : Un organisme central répartit les ouvrages en caisses de 50, 100, 200 volumes mises à la disposition des comités locaux ou des particuliers dévoués qui se chargeront du prêt aux particuliers. Sur leur demande, une caisse du type désiré leur est adressée pour un laps de temps plus ou moins long, six mois par exemple. Au bout de ce temps, elle est remplacée par une autre, et, de la sorte, le hameau le plus reculé peut avoir à sa disposition, en quelques années, un total de plusieurs milliers de volumes, sans qu'il soit nécessaire de créer une bibliothèque locale ou une installation coûteuse.

Les caisses peuvent être de types divers : elles peuvent avoir un contenu constant correspondant à leur numéro ou bien elles peuvent être composées spécialement sur réquisition du bibliothécaire local. Alors que les bibliothèques existantes ne possèdent le plus souvent qu'un seul exemplaire d'un ouvrage déterminé, que celui-ci soit ou non souvent réquisitionné, une caisse circulante pourra contenir dix, vingt exemplaires et plus du livre du jour que chacun veut lire. Il y aura enfin des caisses renfermant exclusivement les ouvrages d'un seul auteur, à plusieurs exemplaires. On pourra, pendant tout un hiver, lire dans le même village, Töpffer, Rambert, Gotthelf ou Keller, dans toutes les familles, et ces lectures similaires créeront un courant d'idées commun, extrêmement propice au progrès intellectuel et à l'entente des esprits. Et si, comme le désirent les initiateurs du mouvement, la tolérance la plus large préside à la composition des collections, sur la base du bon goût littéraire et avec le souci de la moralité

publique et de la concorde sociale, un beau champ d'activité s'ouvre aux organisateurs.

Pour intéresser à son œuvre le public pensant, la Société suisse des bibliothécaires a composé un Comité d'initiative au sein duquel le *Schweizerischer Lehrerverein*, la *Société pédagogique romande* et la *Société suisse d'utilité publique* ont été priés de se faire représenter.

Une première réunion préparatoire a été tenue à Zurich le 31 mai, et une deuxième à Berne le 11 juillet. Le Bureau de la S. P. R. avait délégué le rédacteur de l'*Educateur* à cette dernière assemblée. Nous ne manquerons pas de tenir nos lecteurs au courant d'un mouvement qui s'annonce comme devant être des plus féconds.

E. B.

Le groupe d'étude lausannois pour l'Education morale à l'école.

— Ce groupe a été fondé à Lausanne, dans l'automne 1917; il a des séances régulières; il fait preuve de vitalité. Il n'est donc peut-être pas inutile d'en signaler l'existence, d'en indiquer brièvement la raison d'être et le but.

C'est M. Jean Wagner, président de la Ligue pour l'Action morale, qui prit l'initiative de convoquer par circulaire quelques personnes; il insistait sur le désarroi moral du temps présent, sur le devoir qu'a l'Ecole de travailler pour l'éducation morale des enfants plus et mieux qu'elle n'a fait jusqu'ici. Cet appel fut entendu; les préoccupations qui l'avaient dicté étaient partagées par plusieurs; dès la première séance il était manifeste que de nombreux éducateurs seraient heureux de se rencontrer et de travailler ensemble à l'étude de ce problème. On sentit d'emblée que la discussion y serait libre; des hommes et des femmes venant de milieux très divers et professant des opinions souvent contradictoires se rencontrèrent et collaborèrent volontiers. Le groupe compte parmi ses participants réguliers des maîtres ou directeurs de toutes les écoles secondaires, officielles et privées, de Lausanne, et des membres du corps enseignant primaire, des Ecoles Normales et de l'Ecole de Commerce.

Dès l'origine le groupe visa à atteindre à des résultats pratiques. On ne voulait pas se borner à émettre des suggestions et des théories ingénieuses. Mais on ne voulait pas non plus faire du travail hâtif et risquer de donner des coups d'épée dans l'eau. On commença donc, dans une première série de séances, par examiner ce qui se pratique actuellement dans les écoles dont le fonctionnement nous est le mieux connu; nous avons eu là un heureux point de départ, car il faut bien connaître les institutions présentes pour songer à faire passer dans la pratique des idées nouvelles.

Après avoir passé en revue les moyens dont use l'école d'aujourd'hui pour exercer une action morale, nous avons abordé l'immense domaine de l'irréalisé; nous cherchons maintenant comment l'école pourrait mieux remplir cette tâche, et nous avons mis en discussion, dès le printemps 1918, les questions suivantes:

Quelle morale enseigner?

L'autonomie scolaire (self-government).

L'autorité morale en éducation.

La disparition de l'influence religieuse dans l'école moderne, et le problème qu'elle pose.

Le rôle de l'éducateur à l'Ecole (travail de Mlle L. Briod, paru dans l'*Educateur*, nos 15 et 17, 1919).

Les biographies.

L'entr'aide à l'Ecole.

Le rôle de l'Ecole dans l'éducation sexuelle.

Il va sans dire que nous sommes loin d'avoir épuisé notre programme. Nous donnons ci-dessous comme spécimen le résumé des conclusions auxquelles s'est rallié le groupe à l'issue de la discussion sur l'emploi des biographies. — Toutes les personnes qui désireraient être convoquées à nos prochaines séances peuvent s'adresser à M. Jean Wagner, Montagibert, 26, ou au soussigné, à Chailly.

LÉOPOLD GAUTIER.

L'utilité des biographies, la place qu'elles devraient occuper au programme de nos écoles (séance du 20 mars 1919 du Groupe d'études lausannoises). — Le rapport, présenté par Mlle S. Godet, préconisait l'emploi de biographies comme introduction à l'enseignement de l'histoire et comme agent de développement moral, pour les raisons suivantes :

Cette étude répond au goût des enfants pour les belles histoires et les histoires vraies ; — elle met en relief l'élément humain et vivant qui, plus que les faits, éveille un écho chez les jeunes ; — elle cultive l'enthousiasme et stimule les nobles ambitions, forme le jugement, constitue un cours de morale *en action* ; — elle combat les préjugés nationalistes et sociaux ; — enfin elle correspond aux mentalités diverses des élèves. A condition toutefois qu'elle ne se borne pas à des biographies de conquérants ou d'hommes d'Etat, mais que des représentants de toutes les activités et de toutes les conditions humaines y figurent.

Après une discussion nourrie, concernant la réalisation pratique de ces propositions, le Groupe a résumé ses conclusions dans les desiderata suivants :

I. Enseigner l'histoire, au degré moyen de l'Ecole primaire, sous forme de biographies.

II. Autoriser le maître à consacrer, en outre, un certain nombre d'heures, chaque année, à des biographies de tous genres (inventeurs, savants, artistes, explorateurs, philanthropes, etc....) en vue de l'éducation morale des élèves.

III. Introduire dans l'étude des différentes sciences, — tant dans les classes secondaires et supérieures que dans les inférieures, — des leçons sur la vie et l'œuvre de ceux qui ont fait progresser le savoir humain.

IV. Cet enseignement ne doit pas devenir matière à interrogations rigoureuses ni à examens.

TRIBUNE LIBRE, FAITS ET OPINIONS

Curieuse déviation d'un débat.

A propos de l'article de notre collaborateur A. Roulier, paru dans le dernier numéro de l'*Educateur*, il vaut la peine de souligner la curieuse déviation qu'a subie la campagne entreprise par le Dr O. Cornaz.

Dans un premier article, il demande l'avis des parents et des maîtres sur l'école à 7 heures, qu'il estime nuisible à la santé des enfants.

Quelques jours après, il s'étonne de l'indifférence du public ; quelques dizaines

de communications lui sont parvenues, dont trois seulement émanent de membres du personnel enseignant.

Jusqu'ici, rien de particulier : M. le Dr O. Cornaz use du droit de tout citoyen dévoué à la chose publique. Peut-être eût-il pu se demander, avant de partir en guerre, si l'entrée en classe à 7 heures, telle qu'elle est pratiquée à Lausanne, de fin avril au commencement de juillet et pour les seuls élèves au-dessus de neuf ans, peut avoir, dans un laps de temps si court, des effets aussi terribles que ceux qu'il lui attribue. Mais passons.

Or, quelques jours plus tard, M. le Dr O. Cornaz dit être en possession de plus de 700 déclarations (lettres individuelles ou signatures recueillies à domicile ?) presque toutes favorables à la réforme qu'il préconise.

Mais voici que M. le Dr O. Cornaz fait une expérience que connaissent tous ceux qui provoquent les appréciations des premiers venus sur une institution publique quelconque : les mécontentements de tous genres saisissent l'occasion de se manifester. Et le débat dévie :

Première déviation : Des parents se plaignent du trop grand nombre de devoirs à domicile. On connaît à ce propos le point de vue de l'école éducative, qui est le nôtre : tout sujet du programme est la matière d'une ou de plusieurs leçons données en classe, et dans lesquelles les élèves sont appelés à édifier leur savoir, avec le maître pour guide. Pour la grande majorité des enfants, ce travail suffit presque à assurer l'acquisition des connaissances exigées ; une révision à domicile, à l'aide du manuel, est toutefois toujours utile, et parfois nécessaire. Les travaux écrits se font en classe, dans la règle ; mais si le temps accordé pour cela suffit à la grande majorité, il est un groupe d'élèves, toujours les mêmes, hélas ! qui n'ont jamais terminé leur devoir lorsque la cloche sonne ; il est nécessaire, pour la bonne marche de l'enseignement, qu'ils achèvent à la maison le travail que leur lenteur naturelle ou leur mollesse a laissé inachevé. Après correction des travaux, il faut aussi que les devoirs incorrects soient mis au net, et comme cette mise au net exige un temps très divers, et qu'elle est superflue pour les bons travaux, elle ne peut avoir lieu en classe qu'exceptionnellement.

De tout cela, M. le Dr O. Cornaz n'a cure : il condamne en bloc, sans distinctions trop subtiles pour lui.

Deuxième déviation du débat : Certains correspondants soulèvent la question des châtiments corporels ; à les en croire, ils seraient monnaie courante à l'école primaire. Si une telle affirmation ne se trouve pas dans les articles de M. le Dr O. Cornaz, elle ressort cependant à l'évidence des conclusions pour le moins effarantes du « débat » qu'il a provoqué¹ : les enfants détestent l'école, les vacances sont une délivrance comparable à la sortie du bagne, et les pauvres victimes libérées expriment leur allégresse dans un quatrain qui invite petits et grands élèves à danser le picoulet (j'allais dire la danse du scalp) autour d'un « bûcher » alimenté par les cahiers de pensums, au milieu duquel les maîtres tortionnaires souffrent les peines de l'enfer ! On n'est pas plus aimable !

¹ Cet article a été écrit avant la publication d'une duplique de M. le Dr C. dans laquelle il veut bien, mais un peu tard, apporter quelque tempérament à ses critiques.

Si M. le Dr O. Cornaz connaissait mieux la valeur de certains témoignages, de ceux des enfants surtout, il saurait qu'il faut y regarder à deux fois avant de prendre pour vérité absolue des déclarations du genre de celles qu'il a acceptées sans contrôle. Un fait entre mille le prouvera : Dernièrement, des parents produisaient à une autorité scolaire vaudoise une déclaration médicale attestant que leur enfant avait été gifflé ; le confrère de M. C. avait même constaté la marque des doigts du maître sur la joue de la « victime ». Or une enquête minutieuse établit de façon irréfutable que l'enfant n'avait pas été gifflé du tout !

Il est vrai que nous pourrions citer aussi l'exemple d'un médecin lausannois qui eut, dans des circonstances analogues une attitude toute différente. Le fait vaut la peine d'être conté : Un maître distingué de l'une de nos grandes communes rurales (nous ne conseillons pas à quiconque, fût-il vingt fois docteur, d'aller médire de ce maître au sein de la population de l'endroit, il y serait mal reçu !) avait, dans un accès d'indignation, administré à un élève insolent une claque malheureuse qui nécessita une intervention médicale, du reste peu grave. D'entente avec les parents, et sans s'y faire inviter, notre collègue accompagna l'enfant à la consultation dont il fit tous les frais ; au moment de prendre congé du docteur, qui avait été mis au courant des faits, celui-ci dit à l'instituteur : « Mon cher monsieur, quand un de vos élèves aura, comme celui-ci, mérité une correction, ne le frappez jamais à la tête. Procédez plutôt comme ceci. » Et joignant le geste à la parole, il appliqua au patient quelques claques retentissantes... au bon endroit. « Et toi, mon ami, ajouta-t-il, souviens-toi que tu dois à ton maître respect et obéissance ! »

Loin de nous la pensée de justifier les punitions corporelles par cet exemple ! Elles sont et resteront un pis-aller auquel l'indiscipline ouverte et une tension nerveuse causée par des circonstances extérieures défavorables pourront seules servir de circonstances atténuantes. L'ignorance d'un élève, par exemple, ne suffira jamais à en excuser l'emploi. Mais que les censeurs des maîtres primaires n'oublient pas que ceux-ci n'ont pas, comme leurs collègues secondaires, la ressource de mettre les élèves récalcitrants à la porte de l'école ; ils doivent les tolérer sur les bancs de la classe même si la mauvaise influence de leurs parents... ou la lecture de certains journaux les mettent en état de révolte ouverte contre l'institution qui a pour mission de les instruire et de les éduquer.

Quant à l'heure d'entrée en classe, ce n'est pas elle qui, au village régit celle où les enfants se lèvent, mais bien les conditions du travail aux champs. Si M. le Dr O. Cornaz voulait bien faire une campagne contre le surmenage de nombreux enfants par leurs parents, il servirait mieux la cause qu'il prétend défendre. Et s'il avait pris la peine de se renseigner en ce qui concerne Lausanne, il aurait appris que l'enquête qu'il croyait inaugurer avait été faite, il y a une dizaine d'années déjà, par M. le directeur Schnetzler, et qu'elle avait donné une majorité favorable à l'entrée à 7 heures ; toutefois, pour donner satisfaction à certaines critiques, la période d'été fut réduite au trimestre précédant les vacances, alors qu'elle se prolongeait autrefois jusqu'au 1^{er} novembre.

Un mot en terminant à la *Feuille d'Avis de Lausanne*... et aussi à l'impor-

tante *Société des Imprimeries Réunies et Feuille d'Avis*, dont l'*Educateur* est le très modeste bien qu'utile client. Après avoir trouvé des colonnes et des pages pour discréditer l'école publique aux yeux de ses lecteurs, ce journal a consenti, avec une condescendance marquée, à publier quelques lignes seulement de la lettre que lui adressait un instituteur lausannois. C'est là un rôle peu reluisant pour la presse d'un pays démocratique dont l'école a plus que jamais besoin de l'appui de tous les citoyens éclairés. Il est triste que des journaux qui restent en général fermés aux questions d'enseignement, ne consentent à s'y intéresser que pour critiquer le personnel enseignant. Ce rôle contraste étrangement avec l'intérêt bienveillant qu'accordent à l'école plusieurs grands journaux étrangers, qui ont leurs collaborateurs scolaires et parfois leur bulletin ou leur supplément éducatif comme ils ont leur bulletin politique, littéraire, musical ou sportif.

Il nous suffira pour aujourd'hui de marquer ce contraste.

ERNEST BRIOD.

Françoise entre dans la carrière.

IV

La mauvaise élève.

Mauvaise élève in-con-tes-ta-ble-ment, mon cher oncle Rabat-Joie, n'en déplaie à ta systématique indulgence. La maîtresse que j'aide, en attendant de la remplacer, a pris la précaution de me la signaler. Elle aurait pu s'en dispenser : la mauvaise élève se signale d'elle-même. Longtemps, je n'ai pas su son nom : c'est la mauvaise élève, voilà tout, une synthèse, un type. Elle arrive le matin, invariablement en retard et hors d'haleine, coiffée à la va-t'en vite, la tresse nouée du lacet qui manque à sa savate, les mains gantées de la crasse de la veille, le coude pointant du même trou chaque jour un peu plus béant. Elle s'assied tout au fond, à l'écart, comme « le pauvre » au banc du seuil, — tu te souviens, chez la mère Mellet ? — qui attendait que tout le monde fût servi, pour « ramasser » le fond de la marmite. Seulement, lui, y mettait vraiment plus d'ardeur et d'appétit. Elle a conscience de la réprobation qui pèse sur elle et en a pris son parti. Tout au plus sa figure maigre et pâlotte a-t-elle un petit tressaillement quand Rose Vitoup, « la première, » toute fraîche de la douche matinale, fleurant bon le savon parfumé, le linge frais, l'herbe et le soleil, s'approche d'elle, ses bras nus et pulpeux chargés des cahiers recueillis de banc en banc.

— As-tu fait ta tâche aujourd'hui ?

Elle dit cela avec un fin sourire qui creuse des fossettes aux coins de ses lèvres et un coup d'œil malicieux du côté de la maîtresse et des camarades.

Suivant les jours, la mauvaise élève dit « non », de la tête, ou tend un cahier corné, roulé, maculé, moiré de taches suspectes, que Rose prend du bout des doigts, en ayant soin de serrer contre elle, pour le préserver des contacts, son tablier pimpant, qui semble, le samedi encore, sorti tout frais de l'armoire. C'est un rite : personne ne s'étonne plus. La « mauvaise élève » moins que personne. Passive, évadée dans la planète Mars dès les premiers mots de la leçon, elle attend dans une inertie absolue l'heure de la sortie. Je ne parle pas de la

récréation qu'elle passe invariablement affalée sur son pupitre, à remplir de pattes de mouches des rames de papier. Chaque jour les « travaux à refaire » s'ajoutent à la « copie des leçons non sues », empilées sur les « devoirs non faits ». Et cela finit par faire une liste si longue que, même en écrivant du matin jusqu'au soir et du soir jusqu'au matin durant toute une vie de Mathusalem, la « mauvaise élève » n'aurait pas assez d'une éternité pour s'acquitter... Elle ne s'acquitte pas, voilà tout. Elle « encaisse », pour parler comme Robert, mon estimé frère, mauvaises notes, punitions, verbes et reproches, de la même mine impassible et résignée, avec ce mouvement du dos qu'ont les ânes trop chargés.

Deux fois, pourtant, je l'ai vue s'émouvoir. La première, ce fut à une retenue de 11 h. à midi. L'annonce l'avait fait sursauter : j'ai vu frémir ses narines pincées et ses joues pâles, — quand le moment est arrivé, elle a esquissé un mouvement de fuite vers la porte. Mais trente paires d'yeux la guettaient, autant de mains la happèrent.

— M'ame ! M'ame ! Elle se sauve !

Il a fallu se rasseoir. Oncle Rabat-Joie, plains ma lâcheté : j'ai vécu quelques pénibles minutes. La « mauvaise élève » s'est jetée sur son pupitre, la tête enfouie dans ses bras repliés. Entre deux hoquets, je voyais trembler ses coudes pointus et son dos convulsé.

— Il lui faut une leçon. J'ai promis, je ne dois pas céder.

J'en conviens. Mais j'admire le stoïcisme de la maîtresse qui a tenu bon une heure durant.

La seconde fois, c'est ma faute. La maîtresse absente, j'ai apporté, pour appâter mes élèves, une collection de cartes illustrées : des fleurs plus belles que nature, comme les savent enluminer les protagonistes du « meilleur chocolat », du « Savon des Princes » ou de la « cigarette des Gourmets ». Toutes les mains se tendent à la fois : « A moi, Mademoiselle, j'ai eu zéro faute à ma dictée ! » « Moi, j'ai eu mes problèmes tout justes ! » « Et j'ai su mes leçons sur le bout du doigt ! »

Toutes les vertus récompensées, et quelques-unes même, par anticipation, il me reste une branche de liseron, une jolie branche souple, avec des clochettes roses, si fraîches qu'on les cueillerait pour les faire tinter à son oreille. On m'insinue que « la première » peut bien en avoir deux, ou bien qu'il faut tirer au sort entre les meilleures. Oncle Rabat-Joie, blâme-moi. Je ne sais pas résister à la prière de deux yeux allumés pour la première fois d'une convoitise, au geste dévotieux de deux petites mains sales qui se joignent et se tendent à la fois, inconsciemment. Mes liserons s'égarent dans les doigts de la réprouvée.

— C'est une injustice !

Ainsi l'a jugé le tribunal enfantin. Il faut bien que ce soit vrai, puisque la petite, après un instant de joie, m'a tendu timidement la carte, croyant à une erreur :

— Je suis une mauvaise élève, m'a-t-elle dit avec humilité.

— Garde-la quand même.

Que n'as-tu vu, oncle Rabat-Joie, ce visage extasié et le soin qu'elle mit à

introduire son trésor entre les feuillets les moins cornés d'un livre de problèmes. Mais je ne serai jamais qu'une piètre maîtresse d'école, je le crains. Je ne sais pas punir et manque du sentiment de la justice. Une bonne pédagogue ne doit-elle pas, comme Thémis, savoir, les yeux bandés, peser les fautes sans donner au plateau le moindre coup de pouce ? Je te laisse conclure, oncle Rabat-Joie, mais sans grande illusion. Je te sais capable de prendre parti contre l'Autorité et la Justice, à majuscules, pour la désespérante, l'incorrigible, la détestable « mauvaise élève ». Tu goûtes si fort le paradoxe !

FRANÇOISE.

BIBLIOGRAPHIE

Le Memo-Calcul, tableau mural destiné à l'enseignement du calcul de 1 à 20, par Mlle L. Wild, directrice de l'Ecole enfantine de St-Imier. En vente chez l'éditeur, M. Walther Debrot, à St-Imier. Prix : 18 francs.

Ce moyen de perception des premiers nombres présente les unités sous forme de cercles coloriés en rouge pour la première dizaine et en jaune pour la deuxième, accompagnés des chiffres correspondants imprimés en cinq couleurs différentes sur papier noir. Ce tableau, collé sur toile et monté sur rouleaux, se déploie horizontalement sur une surface longue de 2^m40 et haute de 0^m60 ; il doit rester constamment sous les yeux des petits calculateurs durant les leçons.

Selon l'auteur, le « Memo-Calcul » ne doit pas remplacer le boulier compteur ; il doit le compléter et fixer dans la mémoire de l'enfant, par une image stable et toujours présente, les nombres et les différentes opérations trouvées sur le boulier compteur.

Il faut approuver en principe toute publication qui vise à faciliter l'effort de compréhension et de mémoire de l'écolier. Le présent tableau est un nouvel essai qui s'ajoute aux nombreux moyens intuitifs en usage dans les écoles élémentaires suisses pour l'étude des nombres. Il ne dispense pas le maître de l'emploi d'autres modes de présentation des nombres ; comme la plupart des tableaux de ce genre, celui-ci ne peut pas servir à plusieurs fins : il sert à fournir une image de chacun des vingt premiers nombres. Seuls les dispositifs à figures mobiles permettent de réaliser les diverses opérations de l'arithmétique.

Le tableau de Mlle Wild est recommandé par la Direction de l'Instruction publique du canton de Berne ; le Département de l'Instruction publique du canton de Vaud en autorise l'achat par les communes, à leurs frais. U. B.

Aus Gottfried Kellers Werken. — Le groupe de Davos de la Nouvelle Société Helvétique vient de publier, à l'occasion du centenaire de la naissance du poète national Gottfried Keller, une brochure intitulée « Aus Gottfried Kellers Werken » (112 pages avec couverture artistique et portrait ; contenu : biographie ; poésies choisies ; « Kleider machen Leute », conte en prose ; divers passages politiques et patriotiques) qui sera distribuée gratuitement à environ 4600 élèves (surtout des écoles secondaires) par le gouvernement cantonal des Grisons, la direction de l'Institut à Schiers et, à Davos, par le groupe local de la N. S. H. Le joli livre se vend au prix de fr. 1,50 (plus port). Les commandes sont à adresser à la « Neue Helvetische Gesellschaft Davos ».

Librairie et Edition J. H. JEHEBER
GENÈVE — 20, Rue du Marché — GENÈVE

Viennent de paraître :

O. S. MARDEN

Fais bien ce que tu fais

Un petit volume de 88 pages fr. 1.—

Ralph-Waldo TRINE

CE QUE TOUT LE MONDE CHERCHE

Un volume petit in-16, de 168 pages fr. 2.50

O. S. MARDEN

LA JOIE DE VIVRE

ou comment découvrir le secret
du bonheur

Un volume de 274 pages, 4^{me} édition fr. 5.—
id. relié » 6 50

Le Mouvement Féministe

Journal suffragiste, social, et littéraire de la Suisse romande

Abonnement : 3 fr. 75

Le numéro : 25 centimes.

Rédaction et Administration : Mlle Emilie GOURD, Pregny-Genève.

Sommaire : N° du 10 août : L'idée marche... : E. Gd. — In Memoriam : Rev. Anna Howard Shaw : J. Gueybaud. — Les Ligues sociales d'Acheteurs : Jacqueline de La Harpe. — De ci, de là... — Les femmes et la chose publique, chronique parlementaire genevoise : E. Gd. — Les premières femmes médecins (suite) : C. Haltenhoff. — Correspondance. — Notre bibliothèque.



Chemiserie Ch. Dodille

Rue Haldimand, LAUSANNE

Atelier spécial pour chemises sur mesures

COLS, CRAVATES, SOUS-VÊTEMENTS

Les dernières nouveautés.

L'intermédiaire des Educateurs

publié par l'Ecole des Sciences de l'Education

(Institut J.-J. Rousseau)

Abonnements : Suisse 3 fr. — Etranger 3 fr. 50.

(Pour instituteurs : Suisse 1 fr. 50. — Etranger 2 fr.)

S'adresser : Taconnerie 5, GENÈVE.

Prime à nos abonnés

Reproduction en couleurs du grand panneau

"Paix sur la Terre"

qui se trouve dans le hall d'entrée du Musée de Neuchâtel et dont l'auteur est le célèbre peintre Paul Robert.

Prix 3 fr. 50 (et frais d'envoi), au lieu de 5 fr., en adressant la commande par carte postale à **Gérance de l'Educateur.**



**HORLOGERIE
- BIJOUTERIE -
ORFÈVREURIE**



Récompenses obtenues aux Expositions
pour fabrication de montres.

Bornand-Berthe

Lausanne

8, Rue Centrale, 8

Maison Martinoni

Montres garanties en tous genres, or, argent, métal, Zénith, Longines, Oméga, Helvétia, Moeris. Chronomètres avec bulletin d'observat.

Bijouterie or, argent, fantaisie (contrôle fédéral). — **BIJOUX FIX** —

Orfèvrerie argenterie de table, contrôlée et métal blanc argenté 1^{er} titre, marque Boulenger, Paris.

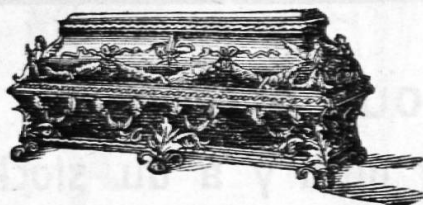
RÉGULATEURS — ALLIANCES

Réparations de montres et bijoux à prix modérés (sans escompte).

10 % de remise au corps enseignant.

Envoi à choix.

Pompes funèbres générales



Hessenmuller-Genton-Chevallaz

S. A.

LAUSANNE

Palud, 7
Chaucrau, 3

Téléphones permanents

FABRIQUE DE CERCUEILS ET COURONNES

Concessionnaires de la Société vaudoise de Crémation et fournisseurs
de la Société Pédagogique Vaudoise.



A TOUS LECTEURS! Souvenez-vous que

Charles MESSAZ

Photographe
Professionnel

a fait ses preuves par 30 années de pratique
dans le domaine de la **PHOTOGRAPHIE**

L'atelier, bien agencé, est situé au No 14 de la

Rue Haldimand, à LAUSANNE

Il est ouvert tous les jours.

— Téléphone 623. —

Ascenseur.



Assurance-maladie infantile

La Caisse cantonale vaudoise d'assurance infantile en cas de maladie, subventionnée par la Confédération et l'Etat de Vaud, est administrée par la **Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires**.
L'affiliation a lieu uniquement par l'intermédiaire des mutualités scolaires, sections de la Caisse.

Pour tous renseignements, s'adresser à la direction, à Lausanne.

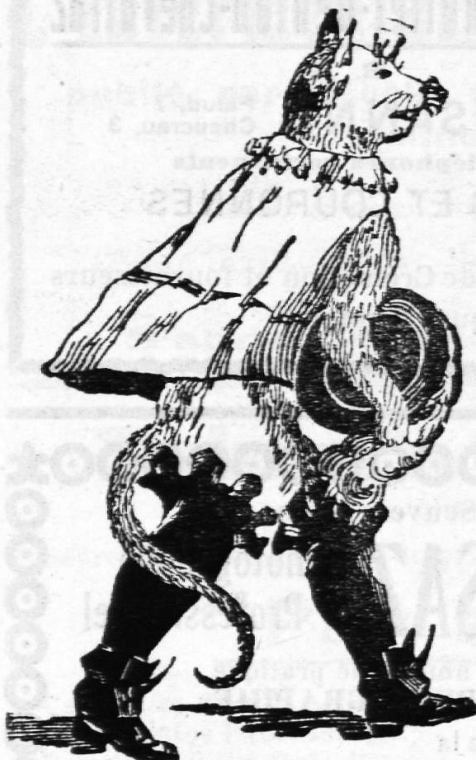
ASSURANCE VIEILLESSE

subventionnée et garantie par l'Etat.

S'adresser à la **Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires**, à Lausanne. Renseignements et conférences gratuits.



J.H. 433 B.



**Nous offrons
pendant qu'il y a du stock :**

Soulier fort Derby nos 40 à 46	Fr. 29.75
Soulier de sport doubles semelles à soufflet	34.75
Bottines pour hommes Box calf ou chevreau	34.50
Bottines pour dames depuis	26.50
Richelieu pour dames depuis	15.75
Bottines pour garçons et fillettes Box calf nos 27 à 29	16.75
nos 30 à 35	18.75

Envoi contre remboursement
Echanges

AU CHAT BOTTÉ

LAUSANNE — Rue Haldimand, 2 — LAUSANNE

MAIER & CHAPUIS

Rue et Place
du Pont

Escompte à 30
jours à MM. les
instituteurs de
la S. P. V.

10 %

Un de nos représentants se rend
à domicile pour soumettre les
échantillons et prendre les mesures.

Collections, gravures à disposition.



LAUSANNE

MAISON

SPÉCIALE

de

VETEMENTS

pour Messieurs et Enfants.

UNIFORMES
Officiers

Toute la
CHEMISERIE



Ustensiles
de cuisine
et de ménage

FRANCILLON & C^{ie}

RUE ST-FRANÇOIS, 5, ET PLACE DU PONT

LAUSANNE

Fers, fontes, aciers, métaux

OUTILLAGE COMPLET

FERRONNERIE & QUINCAILLERIE

Brosserie, nattes et cordages.

Coutellerie fine et ordinaire.

OUTILS ET MEUBLES DE JARDIN

Remise 5 % aux membres de S. P. R.

NOUVEAUTÉS CHORALES

Chœurs à 4 voix d'hommes a cappella.

3204.	Barblan, E.	Sache aimer.	50 cent
3205.	—	La divine basse	50 »
2824.	Bovy-Lysberg, C. S.	Sur la montagne	50 »
2827.	Combe E.	Au Printemps	40 »
3226.	Cattabeni, F.	Pour le jour des morts	70 »
2589.	Doret, G.	Chant des Pâtres	35 »
2836.	Grunholzer, K.	Cloche du soir	40 »
3176.	Haemmerli, L.	Les Moissonneurs	35 »
2839.	Haenni, C.	La montée à l'Alpage	35 »
3281.	Jaques-Dalcroze, E.	Libre Helvétie	»
2845.	Martin, L.	Mon hameau	40 »
2846.	—	Printemps	40 »
3253.	Mendelssohn, F.	Sérénade	50 »
3254.	Spohr, L.	Eloge du chant	
3254.	Mendelssohn, F.	Banquet d'adieux	60 »
3288.	Metzger, F.	L'Edelweiss (texte français et allemand).	40 »
3287.	—	Le mal du pays.	70 »
3255.	Mozart, W. A.	Chanson bachique	70 »
2629.	Neumann, M.	Le Réveil de l'ouragan.	100 »
2859.	North, C.	Saison nouvelle.	50 »
2990.	Pesson, Ch.	Les chanteurs	60 »
2863.	Pilet, W.	Regrets et espoirs	35 »
3252.	Schumann, R.	Chantons, Rions	60 »
2867.	Sturm, W.	Bien loin.	40 »
3259.	Wagner, R.	Chœur des Pèlerins.	60 »
2657.	Wissmann, R.	L'aube d'or apparaît (texte allem. et fran.)	80 »

Chœurs à 4 voix mixtes a cappella.

2764.	Bischoff, J.	Au delà	35 »
3085.	Chollet, A.	Je veux t'aimer.	40 »
2783.	Denéréaz, A.	La soumission	40 »
2591.	Doret, G.	Mon ami est monté	40 »
1600.	—	La noce	25 »
3084.	—	L'automne	70 »
2786.	Ganter, L.	Je crois en Dieu.	40 »
3283.	Junod, L.	Le Ruisseau	40 »
2791.	Martin, L.	L'Alpe Rose	35 »
3206.	Marschner, H.	L'Echo du cœur.	35 »
2793.	Mayr, S.	Au fond du Calice	40 »
2800.	Niallon, J.	Prière du soir	40 »
2805.	Pesson, Ch.	Le chant des Moissonneurs	40 »
2818.	—	Les chanteurs	70 »

Chœurs à 3 voix égales a cappella.

2643.	Ansermet, E.	Chœur des femmes fidèles (3 v.)	25 »
2647.	—	Les filles qui restent (3 v.)	30 »
2688.	—	Cé qu'é l'aino (3 v.)	25 »
2747.	Bischoff, J.	Au delà (3 v.)	25 »
2619.	Jaques-Dalcroze-Kling.	La Genève des franchises (2 v.)	25 »
2620.	—	La valse du 1 ^{er} juin (2 v.)	25 »
2621.	—	La chanson du joli juin (2 v.)	25 »
3194.	Jaton, P.	Notre-Dame de Lausanne (1 v.)	25 »
2753.	Martin, L.	Chanson d'avril (3 v.)	50 »
2755.	Nicole, L.	Brise matinale (3 v.)	50 »
2756.	—	Hirondelles (3 v.)	50 »
2759.	Plumhof, H.	Le Réveil du Printemps (3 v.)	25 »
2878.	Senger, H. de	Chant de Noces (2 v.)	25 »
2879.	—	Chant de Noces (3 v.)	30 »

FÖETISCH FRÈRES, Editeurs à Lausanne, Neuchâtel et Vevey.
S. A.

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

L^{VI}^{me} ANNÉE — Nos 38-34

LAUSANNE, 23 août 1919.



L'EDUCATEUR

(·EDUCATEUR·ET·ECOLE·REUNIS·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISSENT TOUS LES SAMEDIS

En été tous les quinze jours.

Rédacteur en Chef:

ERNEST BRIOD

La Paisible, Cour, Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique

ALBERT CHESSEX Avenue Bergières, 26

Gérant: Abonnements et Annonces.

ERNEST VISINAND Avenue Glayre, 1, Lausanne.

Editeur responsable.

Compte de chèques postaux N° II, 125.

COMITÉ DE RÉDACTION:

VAUD: A. Roulier, instituteur, la Rippe.

JURA BERNOIS: H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE: W. Rosier, Professeur à l'Université.

NEUCHÂTEL: H.-L. Gédet, instituteur, Neuchâtel.

ABONNEMENT: Suisse, 8 fr. (Poste 8 fr. 20); Etranger, 10 fr.

PRIX DES ANNONCES: 40 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra un ou deux exemplaires aura droit à un compte-rendu s'il est accompagné d'une annonce.

On peut s'abonner et remettre les annonces:

LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}, LAUSANNE.



Prime à nos abonnés

Reproduction en couleurs du grand panneau

"Paix sur la Terre"

qui se trouve dans le hall d'entrée du Musée de Neuchâtel et dont l'auteur est le célèbre peintre Paul Robert.

Prix 3 fr. 50 (et frais d'envoi), au lieu de 5 fr., en adressant la commande par carte postale à **Gérance de l'Éducateur**.

Ecoles protestantes de Sion

La commission scolaire de l'école protestante de **Sion** met au concours :

1. Le poste d'**instituteur** de la classe supérieure de ladite école, formée de 25 élèves de 11 à 14 ans, répartis en 3 ordres.

2. Le poste d'**institutrice** de la classe inférieure, formée de 30 élèves de 7 à 10 ans, répartis en 3 ordres.

S'inscrire jusqu'au 31 août auprès de M. le Pasteur Paul Ecklin, Président de la Commission scolaire, Sion, lequel donnera tous les renseignements demandés. Entrée en fonction mi-septembre.

L'intermédiaire des Educateurs

publié par l'Ecole des Sciences de l'Education
(Institut J.-J. Rousseau)

Abonnements: Suisse 3 fr. — Etranger 3 fr. 50.

(Pour instituteurs: Suisse 1 fr. 50. — Etranger 2 fr.)

S'adresser: Taconnerie 5, GENÈVE.

Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine à Zurich

La plus ancienne compagnie suisse d'assurances sur la vie.

Service principal fondé en 1857.

Mutuelle pure. — Pas de responsabilité personnelle des assurés.

Le plus important portefeuille d'assurances suisses.

Tous les bonis aux assurés.

Par suite du contrat passé avec la *Société pédagogique de la Suisse Romande*, ses membres jouissent d'avantages spéciaux sur les assurances en cas de décès qu'ils contractent auprès de la Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine.

S'adresser à M. **J. Schächtelin**, Agent général, Grand Chêne 11, **Lausanne**.

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Places primaires au concours.

INSTITUTEURS. — **Thierrens**, fr. 2400, plus logement et jardin; 29 août. — **Aigle**, fr. 2900 pour toutes choses, plus augmentations quadriennales de fr. 50 pour années de services dans le canton: maximum après 20 ans: fr. 3150; 26 août. — **Oron-la-Ville**, *maître de la classe primaire supérieure*, fr. 3200, plus 4 augmentations de fr. 200 après 3, 6, 9 et 15 ans de service dans le canton, logement et jardin; 26 août. — **Provence**, *instituteur pour le Hameau du Novalet*, fr. 2400, plus logement, jardin et bois nécessaire au chauffage de la salle d'école et de l'appartement de l'instituteur; 29 août.

Lausanne, Chailly, fr. 3400 à fr. 4000 pour toutes choses, plus prime pour années de service dans la commune et pension de retraite supplémentaire. Obligation d'habiter le territoire de la commune. S'abstenir de toute démarche personnelle. 5 septembre.

INSTITUTRICES: **Peyres-Possens**, *maîtresse de travaux à l'aiguille*, fr. 300 pour toutes choses; 26 août. — **Le Vaud s. Nyon**, *institutrice primaire*, fr. 1700, logement et jardin, ou indemnité équitable, plus 8 stères de hêtre et 100 fagots à charge de chauffer la salle d'école; 29 août. — **Lausanne**, fr. 2400 et 3000, plus prime (voir Chailly); 5 septembre.

Nominations

Le Département de l'Instruction publique a sanctionné les nominations ci-après :

INSTITUTEURS. — MM. Mayor Henri à Ballaigues; Delisle Adolphe à Yverdon; Rouge François à Essertes; Zinder Edouard à Mur; Bonard Paul à Bournens; Bussy Léon, *maître spécial d'allemand* à Lausanne.

INSTITUTRICES. — Mlles Parlier Nelly à Corcelles-le-Jorat; Golay Clara à Poliez-le-Grand; Mabillet Antoinette à Ballaigues; Nicolas Marianne à Carrouge s. Oron; Parisod Marguerite à Lausanne; Ramuz Marie à Lausanne; Tschumy Claire à Lausanne; Guignard Marguerite à Lausanne; Chaillet Marguerite à Lausanne; Berruex Henriette à Bavois; Mme Calame-Haury Jeanne à la Tour de Peilz; Mlle Foretay Rose, *maîtresse d'école enfantine*, à St-Prex.

Enseignement secondaire

Places secondaires au concours

Ecoles normales, *maître de français*, fr. 5500 pour 25 heures de leçons par semaine. Entrée en fonctions immédiate. Délai d'inscription 27 août.

Nominations. Le Conseil d'Etat a nommé Mlles Germaine Desponds et Pauline Doleyres en qualité de *maîtresses secondaires* à l'Ecole supérieure de Montreux.

Gymnase classique cantonal

Rentrée des classes: Lundi 1er septembre à 2 h.

Examens d'admission: Même jour dès le matin; inscription des candidats et paiement de la finance d'examens lundi 1er septembre à 7 heures du matin.

Collège classique cantonal Classe latine de raccordement

Sera ouverte le 1er septembre. Destinée aux élèves qui se décident sur le tard à commencer des études classiques et désirent les faire un peu rapidement. Demander renseignements au directeur du Collège.



Librairies PAYOT & C^{ie}

LAUSANNE — GENÈVE — VEVY — MONTREUX

Ouvrages recommandés pour les prochaines vacances. Publications récentes d'auteurs suisses.

Gustave Ador, par *Robert de Traz*. 1 vol. in-16, avec deux hors-texte et couverture illustrée Fr. 2.50

Avec son grand talent de psychologue et d'analyste, M. R. de Traz fait ici un portrait très fouillé et très vivant du grand citoyen et du grand philanthrope qu'est Gustave Ador.

La Démocratie Suisse, par *Félix Bonjour*. In-16. Fr. 4.50

Dans les familles et dans les écoles ce livre devrait être comme un manuel où tous trouveront des raisons d'aimer et de servir mieux leur pays,

Le Fanion des sept braves, et autres nouvelles par *Gottfried Keller*.
Préface de *Virgile Rossel*. In-16. Fr. 4.50

Ce volume est publié à l'occasion du centenaire de Keller, le très grand écrivain, le plus grand peut-être que la Suisse ait produit depuis J.-J. Rousseau.

L'Anémone de Feu, par *Noëmi Soutter*, In-16. Fr. 4.50

Un beau volume de vers orné d'une couverture de Will Heer. Une même inspiration ardente et noble anime et relie tous ces poèmes harmonieux et colorés.

La Croix du Cervin et autres nouvelles, par *Charles Gos*.
In-16. Fr. 4.50

« S'il y a de la vigueur et même de la puissance dans le talent de M. Gos, il y a aussi de la délicatesse et du charme. Avec la *Croix du Cervin*, notre littérature d'imagination s'est enrichie d'une note singulièrement forte et neuve. »
Virgile Rossel.

La netteté du trait, la précision de la couleur, la noblesse de l'inspiration donnent à ce livre non seulement un vif attrait, mais un mérite littéraire incontestable. M. Ch. Gos, en tout cas, possède le talent de conter et la vision colorée du peintre. Ce sont là de fort belles portées de l'art.
Maurice Millioud.

La Vie est belle! mais... par le Dr *Gustave Krafft*. In-16. Fr. 4.50

D'une sagesse souriante et d'un sain optimisme, cet ouvrage, qu'étaient des données scientifiques très sûres, sera pour tous une lecture à la fois instructive et divertissante.

Pour copie conforme, par *Emmanuel Buenzod*. In-16. . . Fr. 3.—

Le pastiche qui ne veut pas être une caricature ni une copie mais vise l'âme même du modèle est d'un art difficile. On peut dire que M. Buenzod y a fort bien réussi.

La Puritaine et l'Amour, par *Robert de Traz*. In-16 . . Fr. 5.—

Nouvelle édition revue d'un ouvrage qui a été très discuté et dont le succès ne s'interrompt pas.

